

La vaccination deviendra-t-elle obligatoire?



Page 2

Une rentrée anormale pour l'Université de Hearst



Page 6

La CNIB Eye Van est en route



Page 3

Les trésors de notre bercaïl



Page 24

Unité : 21-286

**3.5 L
6 CYLINDRES
ECOBOOST**

**CAMÉRA
360°**

**2021 FORD XLT HYBRID
SUPERCREW CAB**

Louez-le pour **389\$^{+TVH}** aux 2 semaines
@ 1,99 % / 48 mois

**VENEZ NOUS RENCONTRER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DE
HEARST OU KAPUSKASING !**

**CAPACITÉ DE
REMORQUAGE DE
3.719 KG !**

**Ford
LECOURS
MOTOR SALES**

Ontario : politiques de vaccination obligatoire dans les milieux à risque élevé

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement de l'Ontario rend obligatoire, à compter du 7 septembre, la mise en œuvre de politiques exigeant que les employeurs du milieu de l'éducation et certains milieux à risque élevé établissent de strictes mesures de protection contre la COVID-19 pour leurs employés. La directive du Dr Kieran Moore, médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, qui concerne notamment les hôpitaux, les services ambulanciers et des services communautaires de soins à domicile ne rendent pas la vaccination obligatoire, mais le personnel qui la refuserait sera régulièrement soumis à des tests de dépistage de la COVID-19, comme c'est déjà le cas dans les résidences de soins de longue durée.

La décision a été prise en réponse à l'évolution de la propagation du variant Delta en Ontario. « Bien que l'Ontario fait bonne figure en ce qui concerne l'administration des premières et deuxième doses et que la province a l'infrastructure nécessaire pour gérer les éclosions, le variant Delta est très

transmissible et l'expérience vécue dans d'autres territoires démontre que nous devons rester vigilants alors que l'automne arrive », a déclaré Christine Elliott, vice-première ministre et ministre de la Santé.

Les employés, le personnel, les entrepreneurs, les étudiants et les bénévoles touchés par une politique d'immunisation contre la COVID-19 devront prouver qu'ils sont immunisés. Sinon, ils ont deux autres options : fournir une raison médicale pour ne pas être vacciné ou suivre une séance de formation sur la vaccination. Les personnes sans justification valide devront subir des tests antigéniques sur une base régulière.

Certains hôpitaux ontariens ont déjà mis en place des politiques de protection contre le coronavirus dans le même esprit que les objectifs du gouvernement provincial. Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a déjà fait savoir qu'il ne voulait pas la vaccination obligatoire parce qu'il considérait que le refus de recevoir les injections est un droit constitutionnel.

Retour à l'école

Le ministère de l'Éducation entend lui aussi appliquer une politique de vaccination semblable à l'intention « des employés des conseils scolaires financés par les fonds publics, du personnel des écoles privées, ainsi que pour tous les employés des milieux de garde d'enfants ». Le personnel de ces institutions qui ne sera pas vacciné aura lui aussi à subir des tests de détection.

De plus, les politiques d'immunisation seront mises en œuvre dans les établissements d'enseignement postsecondaire, les maisons de retraite agréées, les refuges pour femmes, les foyers de groupe et les centres qui offrent des soins spéciaux.

Troisième dose

Une troisième dose du vaccin contre la COVID-19 sera administrée aux personnes avec des problèmes de santé sévères, dont les receveurs de greffe, les patients atteints de cancer hématologique et les résidents en milieux collectifs, y compris les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite autorisées à

risque élevé. La vaccination commencera cette semaine dans les régions sanitaires les plus affectées par le variant Delta.

Admissibilité du vaccin Pfizer

En suivant l'exemple et les données de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, l'Ontario laissera dorénavant les enfants nés en 2009 se faire administrer le vaccin Pfizer, plus précisément les enfants qui auront 12 ans à la fin de l'année courante. « Ces provinces ont offert le vaccin Pfizer aux jeunes nés en 2009 pendant plusieurs mois sans qu'aucun risque n'ait été identifié », est-il publié dans un communiqué du 17 août.

Le gouvernement Ford a pris la décision de suspendre l'étape postérieure au Plan d'action pour le déconfinement, « par prudence », même si 81 % des personnes âgées de 12 ans et plus ont reçu une première dose et que la cible pour le taux d'administration de la deuxième dose est presque atteinte.

Nuage noir issu du dépotoir

Par Jean-Philippe Giroux

Le 12 août, à 14 h 30, le service des incendies a reçu un appel concernant un feu au dépotoir municipal de Hearst. Dix-huit pompiers de la brigade ainsi que les employés des travaux publics de la Municipalité ont travaillé en tandem afin de contrôler les flammes. Les pompiers sont retournés à la caserne vers 22 h 30.

La cause de l'incendie est inconnue pour le moment. « Le feu était pris sur le derrière de la pile du dépotoir », explique l'officier de prévention des incendies de la Ville de Hearst, Jean-Michel Chabot. « On a attaqué d'en haut et d'en bas avec de l'eau. Aussi, on a mis de la mousse pour essayer d'étouffer les flammes. » L'équipe de la Municipalité a grandement

aidé la brigade à étouffer les flammes en poussant du sable sur le tas de déchets du site d'enfouissement avec l'aide de machinerie. La plupart des employés des travaux publics se sont déplacés, mentionne M. Chabot.

Compte tenu du fait que le feu s'approchait de la forêt, l'équipe du ministère des Ressources naturelles et des Forêts s'est également impliquée en utilisant des hélicoptères.

Le lendemain, l'officier de prévention des incendies s'est rendu au dépotoir afin de s'assurer que le brasier était maîtrisé. « Il y avait encore deux, trois endroits où il y avait un peu de fumée qui sortait », raconte-t-il.

Fumée d'ordures dans l'air

L'odeur de déchets brûlés était assez prononcée dans le quartier de St-Pie X, à proximité du site d'enfouissement. Le brûlage d'ordures à ciel ouvert pose des risques à court et long termes pour les personnes à proximité de la fumée, peut-on lire sur le site Internet du gouvernement du Canada. Les personnes les plus affectées sont les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes respiratoires. « À court terme, l'exposition à la fumée peut causer des maux de tête, des nausées et des rougeurs, est-il écrit. Au fil du temps, cela peut augmenter le risque de contracter une maladie cardiaque. »

Quelques jours plus tard

La brigade des incendies est retournée au dépotoir lundi matin afin d'éteindre des flammes qui ressurgissaient. Le feu a été enterré, mais continue de brûler. Les pompiers essaient de l'étouffer tranquillement. « Il va prendre du temps à manquer d'air, parce qu'il y a des trous partout », renseigne le chef pompier des Services des incendies de Hearst, Jean-Marc St-Amour. Au cours des semaines à venir, le feu sera supervisé régulièrement pour éteindre les flammes qui recommenceront aléatoirement. Lundi, l'intervention a duré quelques heures, en appliquant de l'eau sur le brasier et du sable afin de l'enterrer pour lui enlever l'oxygène.



**MEUNIER
CARRIER**
— LAWYERS —

151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ACCIDENTS DE VOITURE - BLESSURES CORPORELLES
DÉCÈS INJUSTIFIÉS - RÉCLAMATION D'INVALIDITÉ
LITIGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES - LITIGES EN SUCCESSION
DROIT DU TRAVAIL - DROIT DE LA FAMILLE



David Carrier, B.A. (Hons), J.D.
dcarrier@mclawyers.ca

Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B.
jmeunier@mclawyers.ca

Moins d'arrêts de planifiés pour la CNIB Eye Van cette année

Par Jean-Philippe Giroux

La CNIB Eye Van est de retour pour sa tournée annuelle durant laquelle elle fournira des services médicaux pour les yeux dans certaines communautés rurales du Nord de l'Ontario où les services d'ophtalmologie ne sont pas disponibles ou bien dans les communautés où des fournisseurs ne peuvent pas répondre à la demande. L'unité médicale est heureuse de retomber dans la routine, même s'il y aura moins de destinations au parcours, annonce Réadaptation et déficience visuelle Canada, l'organisme chargé du programme mobile, dans un communiqué.

« Bien que nous souhaitions pouvoir voyager dans autant de villes que par le passé, nous sommes

heureux de pouvoir toujours offrir cette option [centralisée] aux patients qui comptent sur la Eye Van pour les aider à maintenir leur santé oculaire », commente la directrice générale du programme, Lisa O'Bonsawin. Les régions desservies du Nord de l'Ontario bénéficient énormément des services mobiles en matière de soins ophtalmologiques, souvent inaccessibles chez eux. À l'intérieur de la portative, les ophtalmologistes effectuent des examens de vue, des traitements pour des conditions oculaires particulières en plus des interventions chirurgicales mineures. En outre, les experts du programme surveillent 90 % de leurs patients

pour les conditions menant à l'aveuglement sans intervention. « Il s'agit d'un service essentiel pour des milliers de personnes dans les communautés rurales et éloignées, soutient Mme O'Bonsawin. Notre équipe Eye Van et nos ophtalmologistes dévoués ont travaillé sans relâche ... pour rendre la tournée de cette année possible, et beaucoup choisissent de quitter temporairement leur propre cabinet pour partir sur la route. » Du 13 au 17 septembre, l'équipe mobile offrira des services dans la ville de Hearst, à l'Hôpital Notre-Dame, tandis que les résidents de Kapuskasing et environs pourront avoir accès aux services ophtalmologiques

du 30 août au 10 septembre en se rendant au Centre de santé communautaire de Kapuskasing et région. Les rendez-vous doivent être faits par l'entremise d'une référence de son médecin de famille, son optométriste ou une infirmière-praticienne. Eye Van est un service de santé mobile en partenariat avec les Médecins et chirurgiens oculaires de l'Ontario, un département de l'Association médicale de l'Ontario et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. La clinique mobile de soins oculaires parcourt plus de 6000 kilomètres afin de servir autour de 4500 patients par année.

La campagne électorale est lancée

Mélanie Tremblay — Francopresse

Les électeurs canadiens se rendront aux urnes le 20 septembre. La gouverneure générale, Mary Simon, a accepté la demande du premier ministre de dissoudre le Parlement, dimanche. Une élection accueillie froidement par les partis d'opposition qui ont néanmoins tous pris le terrain d'assaut dans les heures qui ont suivi le déclenchement de la campagne électorale.

Sans jamais mentionner qu'il est en quête d'un gouvernement majoritaire, Justin Trudeau justifie le déclenchement d'une élection générale pour donner une voix aux Canadiens vers la sortie de la pandémie.

« Je pense que c'est important d'offrir aux Canadiens un choix et de faire entendre leur voix sur comment nous allons continuer de passer à travers une pandémie dont personne ne parlait la dernière fois qu'on était en élections », a indiqué le chef du Parti libéral en conférence de presse à sa sortie de Rideau Hall, dimanche.

Les libéraux devraient faire élire au minimum 15 députés supplémentaires s'ils souhaitent obtenir les 170 sièges nécessaires à la composition d'un gouvernement majoritaire. Au moment de la dissolution du Parlement, les libéraux comptaient 155 députés, les conservateurs 119, le Bloc québécois 32, les néodémocrates 24 et le Parti vert 2.

Enjeux francophones à surveiller

Les questions de la relance économique postpandémie, la pénurie de main-d'œuvre, les changements climatiques et la gestion des finances publiques seront au cœur des grands débats nationaux d'ici au 20 septembre. Les francophones tendront une oreille attentive à la question du financement de l'éducation postsecondaire en français. À peine quelques jours avant le déclenchement des élections, la ministre des Langues officielles, Mélanie Joly, annonçait un appui de 121,3 millions \$ sur trois ans pour des projets qui renforcent l'éducation postsecondaire.

Le chef conservateur, quant à lui, s'était engagé dans une lettre ouverte, en février dernier, à créer une enveloppe budgétaire pour l'éducation francophone en milieu minoritaire. Les néodémocrates, eux, s'étaient prononcés en faveur d'un financement fédéral pour transformer l'Université de Sudbury en établissement autonome.

La question de la modernisation de la Loi sur les langues officielles demeure toujours sur la table. Le projet de loi déposé à quelques jours de la fin des travaux parlementaires est mort au feuillet. La ministre responsable des langues officielles s'était alors engagée à réintroduire le projet de loi dans une

prochaine législature en cas d'élections hâtives.

Au mauvais moment

À l'exception des conservateurs, les chefs des principaux partis d'opposition ont tous dénoncé le choix des libéraux de déclencher des élections pendant la quatrième vague de la pandémie. Ils ont tout de même saisi la balle au bond et démarré leurs campagnes respectives.

En conférence de presse, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchette, a qualifié la tenue d'une élection générale d'« irresponsable » alors que le chef du NPD, Jagmeet Singh, a accusé Justin Trudeau de ne pas respecter ses promesses en déclenchant une élection anticipée. « Justin Trudeau dit toujours les bonnes choses. Mais l'élection surprise égoïste d'aujourd'hui montre qu'il n'a pas l'intention de le faire. Les gens ne peuvent plus se permettre ses fausses promesses », a indiqué le chef néo-démocrate, par voie de communiqué.

Le chef du Parti conservateur,

Erin O'Toole, a lancé une vidéo bilingue pour annoncer les grandes lignes du programme de son parti. Un budget équilibré, la création d'un million d'emplois, la santé mentale, la protection en cas de pandémie et une nouvelle loi anticorruption font partie du Plan de rétablissement des conservateurs.

« Il y a cinq partis, mais deux choix. Les conservateurs d'un côté, ou plus de scandales, plus de dépenses, plus de dettes de l'autre », affirme le chef du Parti conservateur à la fin de la vidéo. La cheffe du Parti vert, Annamie Paul, qui doit composer avec des conflits au sein même de son parti, a rappelé sur Twitter qu'elle considérerait le moment mal choisi de déclencher des élections en raison de la pandémie et des feux de forêt qui forcent des évacuations un peu partout au pays.

Les chefs croiseront le fer dans le dernier tiers de la campagne lors des débats des chefs. Le débat en français aura lieu le 8 septembre et celui en anglais le lendemain.



Photo : Francopresse

Éditorial : Des chauffeurs d'asphalte!

Par Steve Mc Innis

On constate que la Police provinciale de l'Ontario affiche avec honneur sur sa page Facebook des interceptions de véhicules roulant à haute vitesse sur la route 11. On ne peut que féliciter les corps policiers de retirer les conducteurs téméraires et dangereux de nos routes, c'est tout en leur honneur. Toutefois, des expériences personnelles au volant de mon camion lorsque j'étais en vacances cet été m'ont fait réfléchir quelque peu sur les mauvais chauffeurs, ceux qui occasionnent des billets d'infraction aux autres.

Je dois avouer, en toute transparence, que j'ai toujours eu le pied pesant, mais pas à l'extrême. J'aime seulement frôler les limites de vitesse avec cette merveilleuse invention qui est le cruise control, le régulateur de vitesse en français. Cet outil nous permet de conserver notre vitesse en évitant de transgresser les limites et ainsi, les arrestations policières.

Cet été, avec la famille, les vacances nous ont fait emprunter 4000 kilomètres de route. C'est suffisant pour rencontrer les pires conducteurs du pays. Après en avoir parlé à mon entourage, j'ai constaté que je ne suis pas le seul à détester certaines manières de faire des mauvais conducteurs. Si vous vous reconnaissez dans les exemples, je m'en excuse, mais essayez de changer pour cesser de faire sacrer les autres utilitaires de la route.

Le pire des pires chauffeurs est celui qui roule 120 km/h dans les bouts droits, mais descend à 80 km/h dans les courbes. À l'unanimité, les chauffeurs que j'ai consultés ont obtenu un constat d'infraction à cause de ces mauvais conducteurs puisqu'après avoir suivi ce genre d'individu, on perd patience et on tente de le dépasser. Les seuls endroits nous permettant de dépasser ce véhicule sont les tronçons en ligne droite et le cabochon roule 120 km/h, donc on accélère et c'est à ce moment qu'un policier nous intercepte à plus de 140 km/h. Lorsque tu fais seulement un petit trajet de quelques heures, tu le suis et tu fermes ta boîte, mais quand tu passes la journée sur la route, c'est insupportable. En passant, vous avez le droit de ne pas être d'accord.

Un autre phénomène que je veux souligner m'a coûté 135 \$ et deux points d'inaptitude. Ici, je parle de l'excellent conducteur qui ne comprend pas et ne comprendra jamais comment fonctionne une autoroute. J'étais sur la route 40, secteur de Montréal vers Ottawa. La limite de vitesse y est de 100 km/h, donc habituellement les policiers tolèrent environ 15 km/h de différence, évidemment selon les endroits et les situations.

Bien installé sur la troisième voie avec le régulateur de vitesse à

115 km/h, je suis le trafic jusqu'au moment où une espèce de hippie avec sa Westfalia se tasse devant moi sur la voie rapide, sans avertissement. Le problème c'est qu'il roule à moins de 100 km/h. Puisque j'ai un véhicule qui me suit dans le derrière, le réflexe que j'ai eu a été de me tasser à droite et accélérer pour me replacer sur la voie de gauche sans heurter le véhicule devant moi dans la deuxième voie. Finalement, un bon vieux dépassement par la droite.

Devinez qui faisait du radar à moins 500 mètres de ma manœuvre? Devinez qui a reçu le billet d'infraction? Essayez de faire comprendre au policier le comportement dangereux du hippie alors que lui n'a que les yeux sur son radar de vitesse; c'est évident qu'il n'a pas vu le hippie.

Pour revenir aux billets d'infraction pour vitesse excessive remis par la PPO à des conducteurs de la route 11, c'est certain qu'ils sont mérités, mais faites attention lorsque vous dépassez un transport qui roule à 100 km/h : vérifiez la vitesse que vous pouvez atteindre. Je suis resté surpris à plusieurs reprises dernièrement, surtout lorsque nous avons un véhicule avec un gros moteur.

Il va sans dire qu'on se doit de demeurer très prudent sur les routes et le but de ce texte n'est pas d'encourager la vitesse, mais bien de démontrer que les personnes qui roulent trop lentement peuvent être encore plus dangereuses.

Steve Mc Innis

SOURIRE DE LA SEMAINE



réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

LES
Médias
de l'épinette noire INC.

JOURNAL
LE NORD

CINN911.com

Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur

smcinnis@hearstmedias.ca

Marie-Claude Chabot

Directrice adjointe/comptabilité

mmongrain@hearstmedias.ca

Jean-Philippe Giroux

Elsie Suréna

Awa Dembele-Yeno

Charles Ferron

Journalistes

journaliste@hearstmedias.ca

Chloé Villeneuve

Graphiste

cvilleneuve@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Distribution

info@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes

vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique

lejournallenord.com (virtuel)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Membres

APF

apf.ca

613 241-1017

Fondation

Donatien-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1N0

705 372-1011



Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



La 11 en bref : feux de forêt, COVID-19 et développement économique

Par Charles Ferron et Alexis Boudreault

Le 16 août en après-midi, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a confirmé la présence de deux nouveaux incendies de forêt à proximité de la Première Nation de Constance Lake. Hearst 4 s'étend sur 300 hectares et se situe à 40 kilomètres au nord de Constance Lake. Cinq équipes de gardes forestiers et une équipe de suppression aérienne des incendies s'occupent de l'incident.

Le deuxième incendie, Hearst 5, est à 38 kilomètres au nord-ouest de la communauté. Il mesure neuf hectares, a confirmé le ministère hier soir. Deux équipes d'intervenants du ministère sont à la tâche afin de maîtriser le feu à la suite de l'attaque en fin d'après-midi.

Sur les territoires du Nord, la situation des feux de forêt est catégorisée de stable pour la région du Nord-Est de l'Ontario. La province indique que seulement huit feux sont actifs.

Les nouvelles sont quand même positives également pour le nord-ouest de la région qui n'a pas enregistré de nouveaux incendies depuis la semaine dernière.

Les responsables de ce territoire estiment que la situation se stabilise et laisse espérer un retour à la normale.

Cette accalmie a permis à de nombreux évacués de retourner à leur domicile. Les Premières Nations de Poplar Hill, Deer Lake et Pikangikum sont en cours de rapatriement, et les Nations indépendantes de Wabaseemoong sont toujours évacuées.

Des avertissements de chaleur sont en vigueur pour tout le territoire du nord de l'Ontario. La chaleur et l'humidité persisteront jusqu'à vendredi, selon Environnement Canada sur, entre autres, les villes de Hearst et Kapuskasing.

Embauche majeure

La Municipalité de Moonbeam a engagé une nouvelle agente de développement économique afin de remplacer Dènik Dorval qui a quitté pour devenir le directeur général du Centre régional de Loisirs culturels de Kapuskasing en juillet. La mairesse de Moonbeam, Nicole Lévesque, a confirmé que son administration

a choisi Adèle Tremblay pour occuper ce poste important.

Mme Tremblay est originaire de Moonbeam et a travaillé auparavant au kiosque de la Municipalité, ce qui lui a permis d'être régulièrement en contact avec les agents de développement économique précédents. Dès son entrée en poste, Adèle Tremblay va devoir trouver des façons pour attirer davantage de touristes et garder les entreprises de Moonbeam dans le secteur, selon la mairesse.

Travaux presque terminés

Le maire de Kapuskasing, Dave Plourde, a fait une mise à jour concernant les travaux de construction qui se poursuivent sur la route 11. M. Plourde a indiqué que le pavage de la route entre la rue Lasalle et le chemin

Gurney a été complété durant la fin de semaine dernière. Pour ce qui est des travaux sur les ponts, ils devraient être conclus pendant le mois de septembre. Le maire a également profité de l'occasion afin de remercier les résidents du secteur pour leur patience pendant la construction.

Nouveau cas de COVID-19

Le Bureau de santé Porcupine (BSP) ajoute un nouveau cas confirmé de la COVID-19 au cours de la dernière fin de semaine. Il se situe entre Matheson et Smooth Rock Falls. Le bilan régional est maintenant à 2153 cas confirmés, 2118 guérisons et 31 décès, pour un total de 4 cas toujours actifs. Près de 49 800 personnes sur le territoire du BSP ont reçu leurs deux doses de vaccin contre la

COVID-19.

Vaccination obligatoire dans les écoles

Le syndicat des enseignants des écoles élémentaires de l'Ontario se dit en faveur de l'obligation de la vaccination contre la COVID-19 pour protéger les élèves et les travailleurs de l'éducation. Le syndicat ajoute que la divulgation de la province ne va pas assez loin. De plus, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario a fait une demande auprès du gouvernement pour en faire davantage afin d'assurer la protection des milieux scolaires. Cependant, le premier ministre, Doug Ford, a refusé les appels concernant le fait de rendre obligatoire la vaccination sur les lieux de travail.



Bonne rentrée scolaire!

Nous avons bien hâte de t'accueillir à nouveau, en personne jeudi 2 septembre 2021.

Le retour tant attendu dans une école catholique du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières se fera en toute sécurité.



CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

800 465-9984
www.cscdgr.education

L'UdeH sera en mode comodal cet automne

Par Jean-Philippe Giroux

Il n'y aura pas d'école en personne pour les étudiants de l'Université de Hearst (UdeH). Ils devront poursuivre leurs études à distance durant le semestre d'automne, à l'exception de certains professeurs qui enseigneront en salle de classe avec élèves, à capacité limitée, tout en diffusant leur cours magistral en ligne. Les personnes inscrites auront quand même l'option de se rendre au campus afin de consulter le carrefour d'apprentissage, d'utiliser les salles d'informatique et les espaces de travail en groupe ainsi que de rencontrer les membres du personnel hors des heures de classe.

Les restrictions en vigueur à l'heure actuelle sont exclusivement pour le semestre d'automne, ce qui veut dire que la situation pourrait changer en hiver. « On y va toujours au compte-goutte depuis que la COVID-19 est déclenchée », dit Lysann Boisvert, chargée de la direction des communications et des liaisons à l'UdeH.

Enseignement en classe

Les professeurs ont eu le choix de

faire de la comodalité au lieu d'enseigner à domicile par l'intermédiaire de la plateforme ZOOM. En ce moment, trois professeurs ont accepté de faire de la comodalité ce semestre. « Il y a des salles de classe qui sont installées pour permettre aux profs de voir les gens à la maison via ZOOM », explique Lysann Boisvert. « Les gens de la maison vont pouvoir voir aussi le monde en salle de classe. »

« La grandeur des salles de classe ne permet pas des études en présentiel », ajoute Mme Boisvert. Une classe, en moyenne, est de 25 élèves ce qui est un nombre trop élevé pour permettre l'enseignement en respectant la règle du deux mètres et des autres demandes du Bureau de santé Porcupine. Entretemps, l'Université propose la comodalité aux élèves intéressés.

« S'ils voient que ça fonctionne bien avec les professeurs qui ont choisi de faire ça, ils vont peut-être vouloir le faire aussi », ajoute-t-elle.

Vaccination obligatoire?

Chaque université ontarienne a

une position différente par rapport au statut vaccinal de ses étudiants. L'Université d'Ottawa a annoncé que les élèves devront se faire vacciner pour fréquenter le campus, tandis que l'Université Laurentienne limite la vaccination à ses athlètes ainsi qu'aux étudiants en résidence.

À l'UdeH, la double vaccination est obligatoire pour les étudiants hébergés en résidence, dans le but de limiter la propagation de la COVID-19. Par contre, les autres étudiants pourront fréquenter les campus de l'UdeH sans restrictions vaccinales.

Néanmoins, la question de la vaccination obligatoire a été abordée lors d'une rencontre au début de la semaine afin de prendre une position officielle.

« Est-ce que la vaccination va devenir obligatoire? Ça reste à déterminer », dit-elle.

Croissance de la

population étudiante

L'UdeH se prépare pour sa plus grande rentrée scolaire à ce jour : 250 personnes y étudieront sur les trois campus, ce qui représente 28 élèves de plus qu'en 2019 et 50 de plus

qu'en 2020. « On a eu une baisse l'année passée », avoue Mme Boisvert. « Mais, c'est en raison de la pandémie et puis le fait qu'on ne pouvait pas accueillir d'étudiants de l'international. » Environ 65 % des étudiants inscrits pour le semestre d'automne viennent de l'étranger, la plupart de l'Afrique de l'Ouest.



Lysann Boisvert
Photo : courtoisie

Ontario en bref : centres de vaccination, accident d'avion et formations gratuites

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement de l'Ontario, les bureaux de santé et les conseils scolaires collaborent afin de mettre sur pied des centres de vaccination contre la COVID-19 pour les étudiants. Les séances de vaccination se dérouleront, soit en milieu scolaire ou à proximité, au cours des prochaines semaines et pendant les premiers jours après la rentrée.

En date du 15 août, 69 % des jeunes de 12 à 17 ans ont reçu au moins une dose de vaccin contre le nouveau coronavirus et plus de 56 % ont eu leurs deux doses. Les nouvelles cliniques de vaccination permettront aux élèves et à leur famille de recevoir leur première ou deuxième dose.

Mort dans un accident d'avion

L'écrasement d'un avion à l'aéroport de Thunder Bay a fait un mort, le soir du 16 août. Le président-directeur général de l'aéroport, Ed Schmidtke, annonce dans une déclaration écrite qu'un avion bimoteur s'est

écrasé vers 21 h et qu'une personne est décédée à la suite de l'accident. Il mentionne que les personnes chargées des opérations de l'aéroport ainsi que la police, les pompiers et les ambulanciers de la ville ont reçu un appel au sujet de l'écrasement et que les lieux sont fermés afin de poursuivre une enquête fédérale.

Formations en construction

Le gouvernement de l'Ontario investit plus d'un million de dollars dans deux formations gratuites visant le domaine de la construction afin de former 645 résidents du Nord de l'Ontario. La province accordera la priorité aux membres des collectivités autochtones et des Premières Nations vivant en région éloignée.

Un montant de 582 000 \$ est destiné au programme de formation NORCAT pour enseigner à 20 participants comment utiliser sécuritairement des machines servant à la construction de

routes, au déplacement des minéraux et à l'exploitation des forêts. En plus, un octroi de 467 500 \$ sera accordé à la section locale 1687 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité en vue de mettre sur pied un centre virtuel pour former en électricité 625 ouvriers issus des collectivités éloignées du Nord et des Premières Nations.

Infrastructures à réparer

Le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a annoncé le 17 août que près de la moitié des infrastructures municipales en province ont besoin de rénovation afin qu'elles soient fonctionnelles. Le BRF dépensera approximativement 52 milliards de dollars pour remplacer des infrastructures considérées insécuritaires dans les municipalités à travers la province.

Il faudra 21,1 milliards de dollars pour réparer les routes municipales, soit la plus grande partie du déficit industriel. Le reste des

fonds sera utilisé dans les dépenses en lien aux travaux des autres bâtiments et installations (9,5 milliards de dollars), des eaux usées (7,3 milliards de dollars), de l'eau potable (5,3 milliards de dollars) ainsi que des ponts et ponceaux (4,3 milliards de dollars).

Dans le Grand Toronto, 62,3 % des infrastructures répondent au standard provincial, tandis que la moyenne provinciale est de 55 %.

Quête de sépultures

De nombreuses enquêtes criminelles sur les écoles résidentielles pour enfants autochtones au Canada sont menées, dont une au Manitoba qui a été lancée en 2011. Durant les derniers mois, à l'aide de radars à pénétration de sol, des milliers de sépultures ont été découvertes. En Ontario, la police provinciale a annoncé qu'elle allait collaborer avec le service de police des Six Nations qui analyse les allégations d'agression et de décès au Mohawk Institute.

Ontario : portrait fiscal du premier trimestre

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement de l'Ontario rend public le rapport sur les finances du premier trimestre de 2021-2022, en date du 30 juin, dans lequel on prévoit un déficit de 32,4 milliards de dollars pour la période de révision, soit une amélioration de 700 millions de dollars par rapport aux perspectives du budget de 2021.

La province prévoit un surplus du total des charges de 2,2 milliards de dollars. La hausse est due surtout à une augmentation de plus de 58 % des finances totales. Les départements les plus touchés sont le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines, 108 millions; le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, 50 millions; et le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, 216 millions. Selon les perspectives actuelles,

les revenus de 2021-2022 augmenteront de 2,9 milliards de dollars grâce à « l'augmentation des transferts du gouvernement du Canada » de 2 milliards de dollars et « l'accroissement des revenus fiscaux » de près d'un milliard de dollars.

Plus d'un million d'emplois nets ont été créés durant la période de mai 2020 à juillet 2021. Le taux de chômage a chuté de 5,5 % comparativement au sommet enregistré en mai 2020. Le taux de chômage a plafonné à 13,5 % en mai, mais 14 mois plus tard, il s'est établi à 8,0 %.

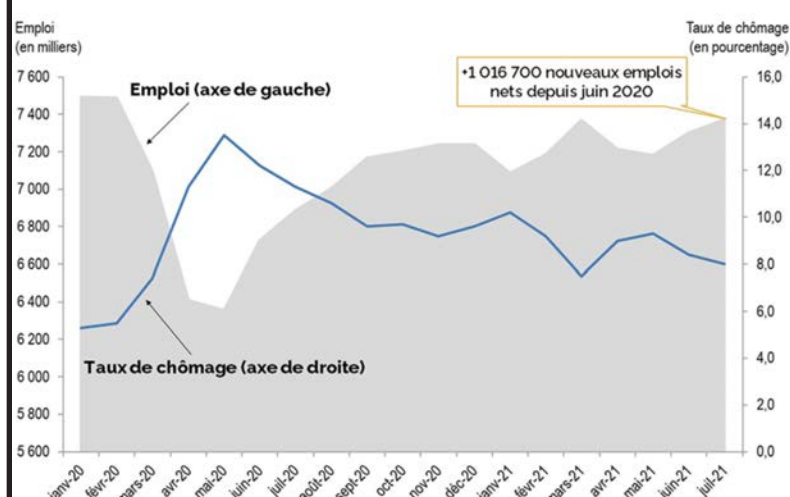
Toutefois, la province signale 118 000 emplois de moins en juillet 2021 qu'avant la pandémie en février 2020. De février à mai 2020, la province a perdu 1,1 million d'emplois. Depuis ce temps, le nombre d'emplois augmente avec un total de près de 7,4 millions en juillet 2020.

En date du 4 août, la province a emprunté 21,0 milliards de dollars, soit 40 % de la somme allouée par son programme d'emprunt à long terme pour 2021-2022. En dollars canadiens, les émissions sont de 15,4 milliards de dollars et

5,6 milliards de dollars en devises.

En se fiant aux projections, l'intérêt sur la dette est de 13,1 milliards de dollars, un montant qui demeure inchangé par rapport au montant prévu dans le budget de 2021.

GRAPHIQUE : MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'ONTARIO



Source : Statistique Canada



**FORMATION
CONÇUE POUR LE NORD**

SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES

Les travailleurs de première ligne continuent de jouer un rôle indispensable jour après jour.

Joins-toi à ces travailleurs essentiels grâce au programme de Soins infirmiers auxiliaires du Collège La Cité, offert dans le Nord en partenariat avec l'Université de Hearst et les hôpitaux de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

- Mode de livraison flexible
- Stage en milieu hospitalier
- Formation rapide et pratique
- Formation avec des pros du domaine

➔ info@collegelacite.ca
1 800 267-2483, poste 2420
collegelacite.ca/programmes/51776.htm

Taxe hôtelière : où va notre argent ?

Par Jean-Philippe Giroux

Une taxe hôtelière de 4 % s'applique sur la majorité des factures de location dans les établissements d'hébergement temporaire de la ville de Hearst. Cette taxe municipale n'est pas limitée aux hôtels et motels de la région. La province a passé un règlement, en vigueur à compter du 1er décembre 2017, qui donne la permission aux municipalités de l'Ontario d'imposer la taxe municipale d'hébergement (TMH) afin de collecter des fonds « consacrés exclusivement à la promotion du tourisme ».

La première TMH de la Ville de Hearst a été mise en place le 1er janvier 2019. Elle a commencé à un taux de 2 %, suivi de 3 % en 2020 et puis 4 % cette année, soit le plafond de la taxe. « Un comité a été formé », atteste le directeur des services de la Corporation de développement économique (DÉ) de Hearst, Stéphane Lapointe. « Il a été proposé de commencer à deux avant de se rendre au taux de quatre, pour habituer le monde [à la taxe]. »

Les fournisseurs d'hébergement temporaire doivent inclure sur chaque facture ou reçu d'achat d'hébergement temporaire une

section intitulée « taxe municipale d'hébergement » ou « taxe d'hébergement de », suivi du nom de la municipalité. Sur une facture d'hôtel dans la ville de Hearst, la taxe peut être démarquée par l'acronyme MAT (Municipal Accommodation Tax).

Vision tourisme

Le DÉ utilise la taxe pour investir dans des initiatives ou projets touristiques. « L'idée, c'est de réinvestir dans le tourisme, ce qui inclut des sorties dans des salons professionnels, des améliorations au site web ou aux produits de marketing pour le tourisme », explique M. Lapointe. « C'est d'attirer plus de touristes pour collecter encore plus de taxe TMH [pour] attirer plus de visiteurs. »

Tous les fonds collectés sont divisés en deux moitiés égales. Le premier portefeuille va au DÉ, sous la responsabilité de M. Lapointe. Le reste des fonds est destiné au comité touristique de la Municipalité. Par l'entremise de la supervision et de l'appui du DÉ, le comité gère les dépenses. Par exemple, le DÉ a investi dans la création de pancartes sur le sentier de

raquette de Thunder House, l'impression des guides touristiques 2021 et le financement d'un tournoi de pêche sur la glace virtuel en février.

D'autre part, 2 000 \$ a été versé dans le programme Tourisme d'excellence Nord afin de fournir un appui à quatre travailleurs de première ligne ayant reçu une formation dans le domaine du service à la clientèle. Aussi, 1 000 \$ a été investi dans le projet DNO balado.

Malgré l'ensemble des investissements, le DÉ n'a pas utilisé l'entièreté du montant qu'il a prévu de dépenser, à cause de la pandémie.

Exemption de la TMH

Dans certains cas, les hébergés peuvent enlever la taxe hôtelière de leur facture. Parmi les exceptions, il y a le logement fourni par les services hospitaliers et la location de chambres aux évacués en situation d'urgence. Selon le Règlement 435/17 : Taxe sur l'hébergement temporaire de l'Ontario auquel les municipalités sont assujetties, la TMH ne peut pas être imposée aux locataires d'un logement dans une université, un collège d'arts appliqués et de technologie ou un établissement postsecondaire.



Photo : iStock

**Le Conseil
des Arts
de Hearst**



**HEARST SUR LES
PLANCHES**

Info : 705 362-4900

f : Festival HSP



THÉÂTRE
MAUVE
SAPIN

**SOIRÉE MUSICALE
MUSICAL EVENING**

25 août 2021 à 19 h 30
August 25, 2021, at 7:30 p.m.
Place des Arts de Hearst

**MISE EN LECTURE
MAMUCHE**

26 août 2021 à 18 h 30
Salle de spectacle - PAH

**PROMEN'ARTS
ART CRAWL**

27 août 2021 à 18 h 30
August 27, 2021, at 6:30 p.m.
Place des Arts de Hearst

IN FRENCH ONLY



Assurer une place aux enjeux francophones dans la campagne électorale

Guillaume Deschênes-Thériault, chroniqueur – Francopresse

Dans la dernière année et demie, plusieurs enjeux d'importance pour les communautés francophones ont été éclipsés par la pandémie. La campagne électorale sera l'occasion pour les principaux partis politiques de faire le point et de partager leurs positions à l'électorat.

Le 15 août, plutôt que de se rendre en Acadie pour un tintamarre ou pour un souper au homard avec Dominic LeBlanc, ministre sortant des Affaires intergouvernementales, le premier ministre Justin Trudeau a rendu visite à la gouverneure générale et déclenché des élections anticipées. Comme prévu, la dissolution du Parlement a sonné le glas du projet de loi sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Il s'agissait d'un plan de réforme ambitieux, au diapason de plusieurs des réalités actuelles des communautés.

Ne pas prendre les francophones pour acquis
Lors de la campagne électorale de 2019, l'ensemble des partis politiques qui ont obtenu des sièges aux Communes s'étaient engagés à moderniser la Loi sur les langues officielles.

Cette année, réitérer cet engagement ne sera pas suffisant. Le temps est venu de passer à l'action et de proposer des échéanciers clairs.

On peut ainsi s'attendre à un engagement de la part de l'équipe Trudeau à faire du dossier de la modernisation de la Loi une priorité législative. Le premier ministre sortant devra aussi s'engager à redéposer le projet de réforme C-32 aux Communes dans sa forme actuelle, et ce, dans les premières semaines d'un éventuel nouveau mandat. Le contraire serait très décevant.

Les libéraux, qui comptaient une douzaine d'élus issus des communautés francophones à l'extérieur du Québec lors de la dernière législature, ne devront pas commettre l'erreur de tenir pour acquises les régions francophones, alors que chaque siège compte pour obtenir une majorité.

Avant 2015, plusieurs de ces circonscriptions représentées par des libéraux francophones l'ont

été par d'autres partis politiques.

Clarté chez les conservateurs, flou chez les néodémocrates

Outre critiquer le fait que le gouvernement sortant se soit traîné les pieds dans le dossier de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, les partis d'opposition doivent aussi préciser leurs intentions.

Le travail de fond est déjà effectué : peu importe la couleur du gouvernement élu le 20 septembre prochain, il sera possible de procéder rapidement à une réforme sans tout recommencer à zéro.

À cet effet, les troupes d'Erin O'Toole ont fait leur devoir et s'engagent, dans leur plateforme électorale, à présenter dans les 100 premiers jours d'un gouvernement conservateur une mesure législative pour procéder à une modernisation de la Loi.

À la lecture de la plateforme néodémocrate, on constate que ce dossier est plus bas dans la liste des priorités. La section sur les langues officielles est pratiquement une copie de celle de 2019, à l'exception d'un ajout sur la reconnaissance du principe d'asymétrie dans la protection du français, repris des libéraux. Aucun échéancier n'est proposé pour réaliser leur engagement de moderniser la Loi.

Plusieurs autres enjeux d'actualité pour les francophones

Le gouvernement élu devra aussi élaborer le prochain plan d'action quinquennal pour les langues officielles, qui couvrira la période de 2023 à 2028, alors que le Plan 2021-2023 arrivera bientôt à échéance.

Rappelons que le financement consacré aux langues officielles a stagné lors du dernier mandat de Stephen Harper, tandis qu'il a été bonifié de près de 500 millions \$ sous Justin Trudeau. Il sera donc intéressant de scruter les cadres financiers proposés par les partis pour avoir une idée de l'ordre de grandeur des investissements à venir.

Le sujet de la petite enfance est aussi d'actualité avec le plan du gouvernement Trudeau d'offrir des places en garderie à 10 \$ par jour partout au pays. Des

questions restent toutefois en suspens pour les francophones, notamment à savoir comment le gouvernement fédéral entend s'assurer que les francophones ne soient pas laissés pour compte dans les accords récemment conclus avec des provinces et des territoires.

Libéraux, conservateurs et néo-démocrates y vont aussi d'engagements et de demandes pour mieux appuyer les institutions postsecondaires francophones. Il serait franchement intéressant de voir les chefs débattre de leur vision à long terme et de leur stratégie pour solidifier ce secteur qui traverse une crise financière d'un bout à l'autre du pays, en collaboration avec des provinces souvent réfractaires.

La cible de 4,4 % en matière d'immigration d'expression française, fixée en 2003, arrive à échéance en 2023 et est encore loin d'être atteinte.

De fait, les communautés francophones ne bénéficient pas au même titre que la majorité anglophone des bienfaits de l'immigration, que ce soit sur le plan démographique, économique, social ou culturel. Il serait pertinent d'entendre les partis se prononcer sur un plan de rattrapage des écarts accumulés dans les deux dernières décennies et sur la suite des choses après 2023.

La francophonie canadienne a aussi été fortement affectée par la pandémie. Dans la présentation de leur plan de relance, les partis

ne devront pas oublier d'inclure une lentille francophone.

À titre d'exemple, la pandémie a exacerbé la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs-clés pour la vitalité des communautés, notamment en éducation et en santé. Il serait possible de concilier plan de relance et objectifs en immigration pour bonifier les mesures de recrutement de professionnels francophones.

Bref, ce ne sont pas les enjeux qui manquent. Afin de rejoindre l'électorat francophone, les partis pourraient proposer un plan exhaustif pour appuyer le développement des communautés francophones, comprenant des actions à court terme pour répondre à des besoins urgents, tout en exposant une vision à long terme par leurs engagements en lien avec le prochain plan d'action et le dossier de la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Originaire de Kedgwick au Nouveau-Brunswick, Guillaume Deschênes-Thériault est docteur en science politique à l'Université d'Ottawa. Il détient un baccalauréat de l'Université de Moncton et une maîtrise de l'Université d'Ottawa. Dans le cadre de ses recherches, il s'intéresse aux communautés francophones en situation minoritaire, avec un intérêt particulier pour l'enjeu de l'immigration. Depuis mai 2021, il est conseiller à la municipalité de Kedgwick.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

L'amélioration de mise à Val Rita-Harty

Chris St-Pierre – IJL – Réseau.Presse – Le Voyageur

Depuis le début de l'été, la Municipalité de Val Rita-Harty sonde sa population dans l'espoir de découvrir ce que les résidents souhaitent prioriser comme projet au cours des prochaines années. C'est aux membres de l'équipe municipale, dont l'agent de développement économique, Alain Robichaud, de réunir l'information qui servira à bâtir un nouveau plan stratégique.

D'après les résultats de quelques consultations et un sondage réalisés le mois dernier, la Municipalité est déjà en avance sur quelques enjeux, comme la remise à neuf du centre communautaire qui occupe les anciens locaux de l'école Ste-Rita. Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment octroyé un peu plus de 180 000 \$ par l'entremise du programme Investir dans le Canada pour transformer deux salles de classe en espaces communs et ajouter un système de clé électronique.

La communauté au centre des discussions

Quelques priorités ont été tirées des données récoltées : il faut

concentrer les énergies sur le centre communautaire, les infrastructures municipales et la communication avec les résidents.

« On travaille déjà sur des affaires ayant rapport au centre communautaire, indique M. Robichaud. [Les consultations] nous confirment qu'il y a certaines choses qu'on développe en ce moment qui seront déjà dans notre nouveau plan. »

L'agent de développement économique espère faire du centre communautaire et de Val Rita-Harty un endroit où il sera possible de socialiser. Plus de deux ans après des rénovations financées par la Fondation Trillium de l'Ontario, beaucoup de travaux doivent avoir lieu pour rendre possible la vision de l'ancien directeur général, Guillaume Richy.

« On a un beau bâtiment qui est propre et bien maintenu, mais, en ce moment, il n'y a personne [au centre] pour rassembler les gens, se désolent-ils. Les gros problèmes sont l'accès et le besoin d'un lieu de rencontre, une place que les gens peuvent

fréquenter sachant que c'est ouvert durant certaines heures la semaine et la fin de semaine. [...] Ça pourrait motiver les gens à s'impliquer davantage. »

Avec l'aide d'une consultante indépendante, Val Rita-Harty est sur le point de compléter une étude environnementale et doit déterminer quelle est la meilleure façon de procéder. Pour Alain Robichaud, ceci veut dire que le débat aura lieu au cours des prochaines semaines, mais il n'y a pas de date limite pour l'instant.

« On a des rencontres hebdomadaires pour mettre en place des priorités et un plan d'action pour répondre aux besoins [des résidents], explique l'agent. Aussitôt que le plan est finalisé, on le mettra en marche. »

Par conséquent, Val Rita-Harty sera bientôt à la recherche de financement pour de nouveaux projets. D'après M. Robichaud, le fait que l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (Fed-Nor) est officiellement devenue une agence autonome est une

excellente nouvelle pour les communautés de la région qui souhaitent obtenir des fonds.

« Les décisions vont venir du Nord et seront prises pour le Nord, croit-il. Puisque ce sera une agence pour la région, les programmes seront plus représentatifs des besoins des organisations et des entreprises. »

Des cadeaux pour Opasatika et Moonbeam

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont également annoncé l'octroi de plus de 879 000 \$ et de 97 000 \$ aux municipalités de Moonbeam et Opasatika respectivement.

À l'aube de son 100^e anniversaire en 2022, Moonbeam utilisera sa part des fonds pour créer un carrefour communautaire et rénover quelques espaces de sports et plein air.

Pour sa part, Opasatika poursuivra la rénovation de l'ancienne école St-Antoine-de-Padoue et construira un nouveau gym de même qu'un terrain de jeu.

Porter Airlines va exiger le vaccin ou un test négatif pour son personnel

Émilie Pelletier — Initiative de journalisme local — Le Droit

La compagnie aérienne Porter Airlines deviendra la première à rendre obligatoire le dépistage ou la vaccination contre la COVID-19 pour tous les membres de son équipage.

Porter, qui dessert notamment Ottawa et Toronto, doit procéder au redécollage de ses opérations dès le 8 septembre, et tous les employés devront être entièrement vaccinés pour travailler.

S'ils ne le sont pas, ils devront présenter un test de dépistage de la COVID-19 négatif dans les 72 heures suivant le début de leur quart de travail.

« Nous avons la responsabilité d'assurer un lieu de travail sûr. Étant donné que les vaccins sont facilement accessibles à tous au Canada et aux États-Unis et que leur efficacité a été prouvée, le fait d'exiger la vaccination ou des tests réguliers est une mesure essentielle pour protéger la santé des membres de notre équipe », a souligné le président-directeur

général de Porter Airlines, Michael Deluce.

« Rassurer nos passagers »

Ottawa a récemment annoncé son intention de rendre obligatoire la vaccination contre le coronavirus pour les employeurs et les travailleurs assujettis à la réglementation fédérale.

Porter Airlines deviendrait donc la première compagnie aérienne canadienne à s'engager à mettre en place de telles mesures.

« Cette politique est un élément de plus pour rassurer nos passagers », a noté le PDG Deluce, ajoutant que dorénavant, « chaque membre de l'équipe avec lequel les passagers entrent en contact sera entièrement vacciné ou aura subi un test récent ». Porter soutient également le projet du gouvernement d'exiger une vaccination complète pour tous les voyageurs aériens, apprend-on dans le communiqué.

Kal Tire, une subvention qui fait une différence!



L'entreprise Kal Tire a remis la très belle somme de 20 000 \$ à la Fondation communautaire de Hearst, à travers son programme communautaire « Le Fonds Rejouer de Kal » pour le parc d'exercice intergénérationnel. Ce projet est réalisé par le Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst, José Hudon Brisson, Lina Caron ainsi que ses instigatrices, Audréane Brisson et Nève Caron-Doucet. Le parc profitera du meilleur choix de revêtement de sol. Cet appui de Kal Tire a permis de défrayer une partie du revêtement en caoutchouc.

Sur la photo, nous retrouvons deux employés du magasin associé, Ginette Dallaire, Suzanne Dallaire Côté, José Hudon Brisson, la propriétaire Nancy Brunelle, Michelle Veilleux et Audréane Brisson.

Logos: LE COURS LUMBER CO. LIMITED, TC Energy, Caisse Alliance, KAL TIRE

Choix de carrière : éducation à la petite enfance

Par Jean-Philippe Giroux

La coordinatrice du Centre pour l'enfant et la famille ON y va, Marie-Josée Alary, adore son travail dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. D'ailleurs, elle invite plus de gens à suivre ses pas. En fait, elle précise qu'il manque de travailleurs dans le domaine, plus précisément dans la région de Hearst.

« En ce moment, il y a un grand manque de personnel qualifié », avoue-t-elle. « Si on peut recruter, on pourrait augmenter les ratios pour avoir plus d'enfants. »

La personne idéale pour occuper un poste d'éducatrice ou d'éducateur est un individu qui aime travailler avec les enfants de la naissance à l'âge de 12 ans et qui possède le zèle pour le faire. « On est occupé », commente Mme Alary. « Ça bouge, il y a de l'énergie ! »

Les travailleuses et travailleurs dans le domaine doivent

respecter des horaires détaillés d'activités planifiées pour la journée, en suivant les règles de la pédagogie de la petite enfance. Mais, il faut aussi être une personne spontanée et créative afin d'affronter les imprévus du quotidien.

Mme Alary a eu l'idée de se lancer en éducation à la petite enfance lorsqu'elle a gardé des jeunes durant son adolescence. Tranquillement, elle s'est familiarisée avec les besoins des enfants et a décidé d'en faire une carrière.

« En travaillant à la garderie, en étant éducateur ou éducatrice, [le principal] c'est la passion pour les enfants », dit-elle.

Le Centre pour l'enfant et la famille ON y va se situe à l'intérieur du Centre Éducatif, comprenant la Garderie Bouts de chou ainsi que l'Agence Familigarde, un service de garde à domicile.



Photo : pixabay



Photo : Journal Le Nord



Des millions de personnes en Ontario ont reçu le vaccin contre la COVID-19.

**À vous de jouer!
Faites-vous vacciner!**

Les vaccins approuvés par Santé Canada sont administrés dans des hôpitaux, des cabinets de médecin, des pharmacies et des centres de vaccination de masse. Et chaque dose administrée est un pas de plus vers la vie que nous avions avant.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui, sur le site ontario.ca/rendezvousvaccin ou en téléphonant au 1 888 999-6488 pour obtenir de l'aide dans 300 langues différentes.

Payé par le
gouvernement de l'Ontario

Ontario 



Première journée d'école : le jeudi 2 septembre 2021

École publique Passeport Jeunesse

75, 9^e rue à Hearst

tél. : 705-362-7111

Inscriptions acceptées en tout temps !



**Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario**

cspne.ca

PPO : accident d'automobile et accusation d'agression sexuelle

Par Jean-Philippe Giroux

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) a répondu à un appel, le 13 août vers 12 h 40, au sujet d'une collision entre une voiture, un camion commercial et une camionnette sur le chemin Gou-vernment Ouest à Kapuskasing. Le passager de la camionnette a été transporté à l'hôpital par ambulance. Après une courte enquête, un homme de Kapuskasing a été accusé et fait face à cinq chefs, dont conduite dangereuse causant des blessures et conduite avec un permis suspendu. L'individu de 56 ans doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario à Kapuskasing le 18 octobre 2021.

Arrestation d'un homme de Fauquier

La PPO a procédé à l'arrestation

d'un homme de 58 ans de Fauquier-Strickland à la suite d'une enquête sur des agressions sexuelles. L'individu, dont l'identité ne sera pas dévoilée pour respecter l'intégrité et l'identité des victimes, fait face à cinq chefs d'accusation, dont invitation à des attouchements sexuels envers une personne de moins de 16 ans et de distribution de cannabis à des personnes de 18 ans et moins.

La PPO ne donnera pas plus d'informations concernant le dossier, puisqu'il se trouve déjà devant la Cour de justice de l'Ontario.



Photo : Pinterest

COVID-19 : l'Ontario de retour sous la barre des 400 cas

Émilie Pelletier — Initiative de journalisme local — Le Droit

La santé publique de l'Ontario fait état, mardi, de 348 nouveaux cas de COVID-19, répertoriés la veille, mettant fin à une série de cinq jours passés au-dessus de la barre des 500 infections quotidiennes.

La province a enregistré plus de 555 000 cas de COVID-19 depuis janvier 2020.

Les autorités sanitaires ont répertorié 145 694 cas cumulatifs du variant Alpha et 6539 cas cumulatifs confirmés du variant Delta, qui représente la source principale des infections en province actuellement.

Le plus récent rapport épidémiologique affiche dix nouveaux décès causés par le virus, mais six d'entre eux seraient survenus il y a plus de deux mois et sont inclus dans le bilan de mardi en raison d'une initiative de nettoyage des données, explique le ministère de la Santé.

Hospitalisations

Les hôpitaux ont rapporté 163 hospitalisations au cours de la dernière journée, et selon la ministre de la Santé, Christine Elliott, 14 d'entre eux sont pleinement vaccinés et 149 ne le sont pas ou leur statut de vaccination est inconnu.

On comptait aussi 127 patients aux soins intensifs en raison d'une maladie grave liée à la COVID-19, lundi.

La même journée, 17 408 personnes ont reçu un test de dépistage. En tout, l'Ontario a administré 20,2 millions de doses des vaccins contre la COVID-19, dont 40 626 lundi.

On compte toujours 28,4 % de la population totale n'ayant reçu aucune dose.

Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le Dr Kieran Moore, a fait une mise à jour sur la vaccination, mardi à 13 h.



Photo : eastsidemedical.com

AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 49 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 49 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire, située au 33 rue Rousse, à Hearst, Ontario.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,6941266° Longitude : -83,6554682°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)

35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 49.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 49.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 33 Rousse Street, Hearst, Ontario.

COORDINATES: Latitude : 49.6941266° Longitude : -83.6554682°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)

35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email : dl@exolink.ca



AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire, située au LT 9 CON 2 WAY TWP dans le district de Cochrane, à Jogues, Ontario.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,6003081° Longitude : -83,7399745°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)

35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

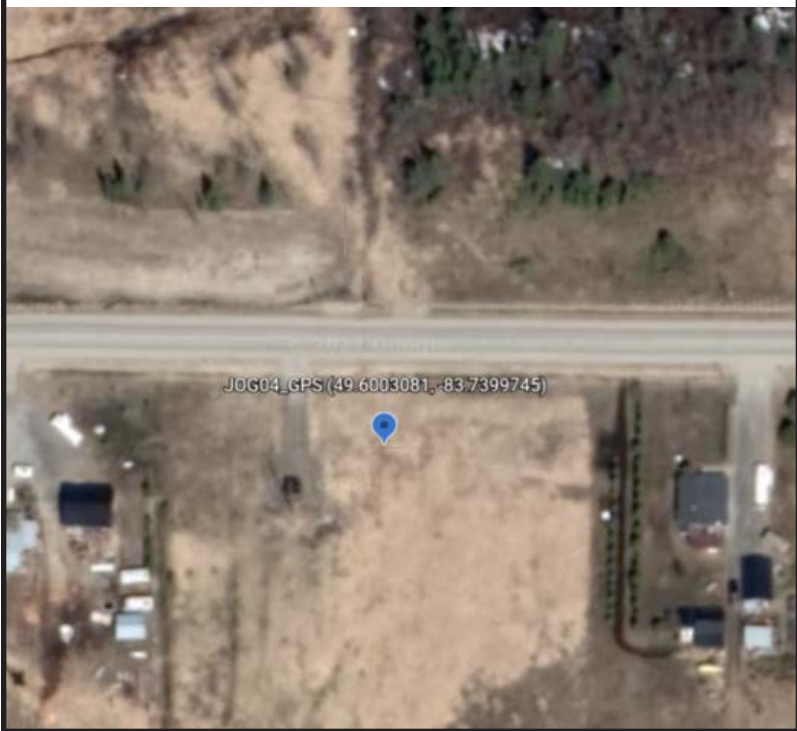
PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment on property LT 9 CON 2 WAY TWP in district of Cochrane in Jogues, Ontario.

COORDINATES: Latitude: 49.6003081° Longitude: -83.7399745°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)

35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email: dl@exolink.ca



Les partis politiques respectent-ils leurs promesses électorales?

Mélanie Tremblay – Francopresse

À la veille du déclenchement d'élections générales au Canada, les partis politiques avaient déjà élaboré une liste de promesses qu'ils annonceront au cours des 36 jours de campagne. La croyance populaire veut que les élus ne respectent pas leurs promesses alors que la réalité est tout autre.

Les politiciens ont tendance à tenir la plupart de leurs promesses selon le directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill (IÉCM), Daniel Béland. « Parfois, ils les tiennent seulement en partie. [...] Les médias ou les partis d'opposition ont tendance à attirer l'attention sur les promesses qui ne sont pas réalisées ou entièrement réalisées », précise le chercheur. Certaines promesses destinées à des groupes particuliers ont moins d'écho dans la population en général si elles ne sont pas respectées, ajoute M. Béland.

« Par exemple, la modernisation de la Loi sur les langues officielles. C'est sûr que pour les francophones, surtout ceux qui habitent à l'extérieur du Québec ou même au Québec, c'est beaucoup plus important que pour les anglophones, surtout ceux qui vivent à l'extérieur du Québec. »

Plus de 80 % des promesses réalisées partiellement ou en totalité

L'initiative indépendante *Le Polimètre*, développée par des politologues canadiens, mesure le respect des promesses électorales. Depuis le lancement de l'initiative, les chercheurs se sont intéressés aux promesses des conservateurs fédéraux de Stephen Harper entre 2011 et 2015 ainsi qu'aux promesses des libéraux de Justin Trudeau depuis leur première élection en 2015. *Le Polimètre* suit aussi la réalisation des promesses des gouvernements provinciaux au Québec depuis 2014, en Ontario depuis 2018 et au Nouveau-Brunswick depuis 2018.

Pendant la campagne électorale fédérale de 2011, les conservateurs de Stephen Harper, qui

misaient sur la reprise économique après la récession de 2008, ont formulé 143 promesses. Après l'élection d'un gouvernement majoritaire, les conservateurs ont réalisé complètement 110 (77 %) de ces promesses. Dix promesses ont été réalisées partiellement et 23 ont été rompues.

Les conservateurs de Stephen Harper ont donc réalisé 84 % de leurs promesses en totalité ou partiellement lors de leur dernier mandat qui s'est terminé en 2015.

En octobre 2015, les libéraux de Justin Trudeau ont pris le pouvoir avec un gouvernement majoritaire en faisant élire 184 députés.

Pendant la campagne électorale, les libéraux ont formulé 353 promesses. De ce nombre, ils en ont réalisé 236 complètement, soit 67 % de leurs promesses. Selon *Le Polimètre*, 92 promesses ont été partiellement réalisées pendant cette période et 25 ont été rompues au total.

Les libéraux de Justin Trudeau ont donc réalisé 93 % de leurs promesses en totalité ou partiellement lors de leur premier mandat.

La pandémie a changé les choses

La réalité est tout autre depuis les élections d'octobre 2019. Les libéraux ont obtenu un gouvernement minoritaire en faisant élire 157 députés et ont dû gérer la pandémie de COVID-19 trois mois après le début des travaux parlementaires. Une situation particulière qui a fait changer les priorités du gouvernement et du Parlement, selon le directeur de l'IÉCM.

« La pandémie a vraiment transformé l'agenda en matière de politiques publiques. Par exemple, il y a des promesses sur la taille du déficit que les libéraux ont faites durant la campagne de 2019. Évidemment, ils ne peuvent pas tenir ces promesses-là à cause de la pandémie et d'autres promesses qu'ils ont faites », précise Daniel Béland.

(Suite à la page 15)

La pandémie a changé les choses

La réalité est tout autre depuis les élections d'octobre 2019. Les libéraux ont obtenu un gouvernement minoritaire en faisant élire 157 députés et ont dû gérer la pandémie de COVID-19 trois mois après le début des travaux parlementaires. Une situation particulière qui a fait changer les priorités du gouvernement et du Parlement, selon le directeur de l'IECM.

« La pandémie a vraiment transformé l'agenda en matière de politiques publiques. Par exemple, il y a des promesses sur la taille du déficit que les libéraux ont faites durant la campagne de 2019. Évidemment, ils ne peuvent pas tenir ces promesses-là à cause de la pandémie et d'autres promesses qu'ils ont faites », précise Daniel Béland. En tout, les libéraux ont formulé 343 promesses pendant la campagne électorale de 2019. De ce nombre, en date du 12 août 2021, *Le Polimètre* calcule qu'ils en ont réalisé 43 en totalité ou partiellement et 143 autres étaient en voie de réalisation. La courte durée de la 43e législature, en cours depuis le 5 décembre 2019, explique aussi le faible nombre de promesses réalisées comparativement aux gouvernements majoritaires qui ont habituellement quatre ans pour réaliser leurs promesses, explique Daniel Béland.

« C'est une situation qui est à l'avantage du gouvernement, parce qu'ils peuvent affirmer qu'ils n'ont pas eu le choix

d'abandonner certaines priorités temporairement en raison du gouvernement minoritaire et en raison de la pandémie, de la situation économique et du fait qu'ils ont eu relativement peu de temps pour agir. »

En date du 12 août, 12 % des promesses des libéraux ont été réalisées en totalité ou partiellement alors que 3 % ont été rompues.

Les prochaines élections sous le signe de la pandémie

Pendant la prochaine campagne électorale, les partis d'opposition risquent d'attaquer davantage les libéraux sur la gestion de la pandémie que sur l'échec de leurs promesses électorales, selon Daniel Béland.

« Le NPD va dire "Les bonnes choses que les libéraux ont faites, c'est à cause de nous, on les a influencés, ils ont dépensé plus qu'ils voulaient, ils ont étendu la durée de certains programmes d'urgence pour les chômeurs, les familles, et c'est à cause de nous." Les conservateurs vont dire que les libéraux ont trop dépensé et qu'ils n'ont pas les bonnes priorités », prévoit Daniel Béland.

Le premier ministre a donc demandé à la gouverneure générale, Mme Mary Simon, de dissoudre le Parlement le dimanche 15 août. Les Canadiens iront aux urnes le lundi 20 septembre prochain.



X
C'est notre vote



Daniel Béland
Photo : Courtoisie

AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire, située au 12 rue Desgroseilliers, Lac Sainte-Thérèse, Ontario, sur propriété LT 1 CON 9 CANTON HANLAN, dans le district de Cochrane.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,7964349° Longitude : -83,6873261°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)
35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

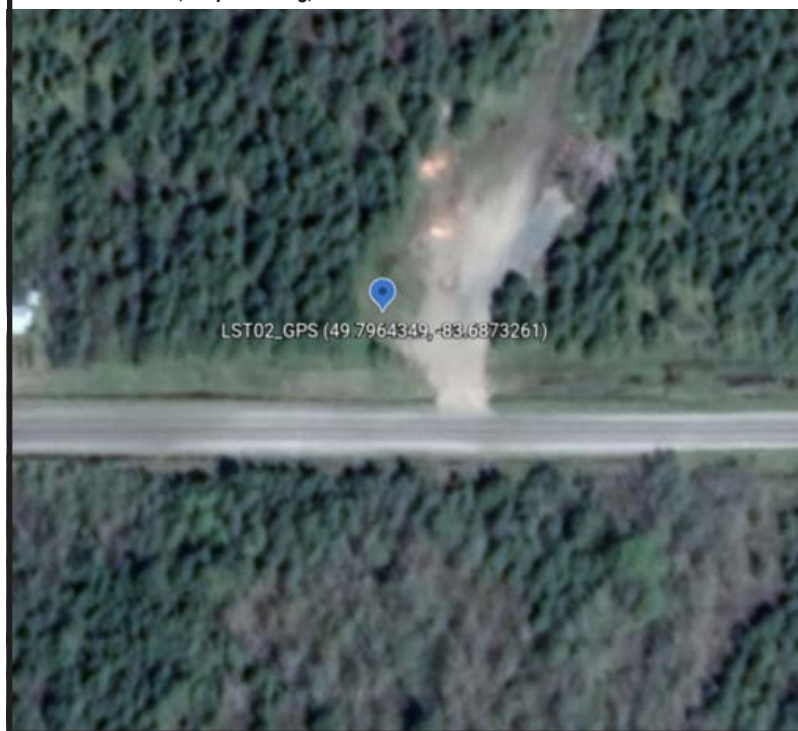
PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 12 Desgroseilliers Road, Lac Sainte-Thérèse, Ontario, on property LT 1 CON 9 HANLAN Township, in District of Cochrane.

COORDINATES: Latitude : 49.7964349° Longitude : -83.6873261°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)
35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email : dl@exolink.ca



AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire, située au 108 chemin Talbot, Ryland, Ontario, sur propriété LT 14 CON 1 CANTON HANLAN, dans le district de Cochrane.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,711 513 6° Longitude : -83,775 517 6°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)

35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 108 Talbot Street, Ryland, Ontario, on property LT 14 CON 1 HANLAN Township in District of Cochrane.

COORDINATES: Latitude: 49.7115136° Longitude: -83.7755176°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)

35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email: dl@exolink.ca



Le CRTC accepte des enregistrements pour l'élection 2021

Par Jean-Philippe Giroux

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé le 17 août que le Registre de communication avec les électeurs accepte les enregistrements pour les élections générales qui arrivent à grands pas. Les enregistrements seront pris en compte et répertoriés dans le système jusqu'à 48 heures après l'élection fédérale à venir, le 20 septembre 2021.

Le Registre de communication avec les électeurs est un système qui permet de protéger les citoyens canadiens contre les arnaqueurs qui essaient de tromper les électeurs par appel téléphonique pendant la période électorale. De plus, par l'entremise de l'initiative, le CRTC peut rassurer les usagers du service que la communication au cours d'une élection se fait « en toute transparence » afin d'éviter la fraude.

« Nous encourageons les partis politiques, les candidats et toute autre personne qui ont l'intention d'effectuer des appels à revoir soigneusement les exigences du Registre de communication avec les électeurs afin d'éviter les

conséquences négatives, comme le président et premier dirigeant du CRTC, Ian Scott. Nous allons surveiller de près les personnes et les organisations assujetties à ces exigences qui visent à protéger les Canadiens. » Les candidats et les partis politiques, les sociétés, les associations professionnelles et les autres personnes ou groupes qui ont recours à des services d'appel d'un fournisseur de services quelconque en vue de contacter des électeurs lors d'une élection sont dans l'obligation de s'inscrire auprès du CRTC dans les deux jours suivants le premier appel, afin de se conformer aux exigences juridiques du Registre de communication avec les électeurs. De plus, le fournisseur en question doit faire pareillement durant chaque élection.

Toutefois, l'inscription n'est pas obligatoire pour les candidats, les candidats à l'investiture, les partis politiques enregistrés, les associations de circonscription enregistrées et les individus qui utilisent leurs propres services internes pour faire des appels en direct aux électeurs.

La Caisse Alliance – Centre de services de Hearst, un partenaire de taille



La Caisse Alliance a donné un élan incroyable au projet du parc d'exercice intergénérationnel en leur accordant la jolie somme de 35 000 \$. Nous reconnaissons encore une fois l'implication de celle-ci dans la communauté! Nève Caron-Doucet et Audréane Brisson, gagnantes de la Baignade folle en 2020, posent fièrement avec Suzanne Dallaire Côté, membre du Fonds des enseignants, enseignantes et collègues retraité-e-s de Hearst ainsi que Lina Caron, membre du comité intergénérationnel qui a initié et géré le projet sous l'égide de la Fondation communautaire de Hearst.



Vaccination : Doug Ford lance un ultimatum à ses députés

Émilie Pelletier — Initiative de journalisme local — Le Droit

Les membres du caucus progressiste-conservateur à Queen's Park ont jusqu'à jeudi pour se faire vacciner, sans quoi ils risquent l'expulsion, a confirmé au Droit le bureau de Doug Ford, mercredi.

« En raison de la nature de leur travail qui implique une interaction quotidienne avec les membres du public, y compris les plus vulnérables, nous nous attendons à ce que chaque membre et candidat du caucus progressiste-conservateur soit vacciné », a indiqué l'attachée de presse du bureau premier ministre, Alexandra Adamo.

Deux membres visés ?

Ceux qui refusent de se faire vacciner d'ici jeudi risquent d'être retirés du caucus, et selon de nombreux médias, deux membres du Parti progressiste-conservateur seraient visés par cette directive.

Impossible de savoir si cet ultimatum comprend les deux doses du vaccin contre la COVID-19 d'ici jeudi pour les élus, ou si la directive n'exige que le lancement du processus de vaccination.

Le bureau de Doug Ford n'a pas offert plus de détails.

Objectifs de vaccination

Le plan de déconfinement de l'Ontario est intimement lié aux objectifs de vaccination de la population.

Le premier ministre, son cabinet et le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario prèchent en faveur de la vaccination depuis le début de la pandémie.

Doug Ford est toutefois contre l'idée d'obliger les gens à se faire vacciner ; il s'oppose à l'imposition d'un système de preuve

vaccinale en Ontario et a réitéré que personne ne devrait être « forcé de faire quoi que ce soit ».

Nouvelles règles

Mardi, son gouvernement a annoncé de nouvelles règles quant à la vaccination des travailleurs de la santé en Ontario, ainsi que ceux qui œuvrent dans des milieux à haut risque.

Les travailleurs de la santé qui ne sont pas en mesure de prouver leur pleine vaccination ou une raison médicale devront suivre et compléter une formation éducative portant sur la vaccination contre la COVID-19. Cette semaine, le chef libéral Steven Del Duca a appelé à la vaccination obligatoire pour tous les députés de l'Assemblée législative de l'Ontario.

À leur arrivée à Queen's Park, les députés et quiconque s'y présente doivent répondre à une série de questions liées au traçage et au dépistage de la COVID-19.

Aucune question portant sur le statut vaccinal n'est toutefois posée.

Dans le bâtiment, les personnes présentes sont tenues de respecter le port du masque obligatoire, un règlement adopté par les élus de la Chambre.



Dr Kieran Moore
Photo : kingstonsch.ca



Photo : canadians.org

AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire située au 500 route 11 E, Mattice, Ontario.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,6090626° Longitude : -83,2498876°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)

35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

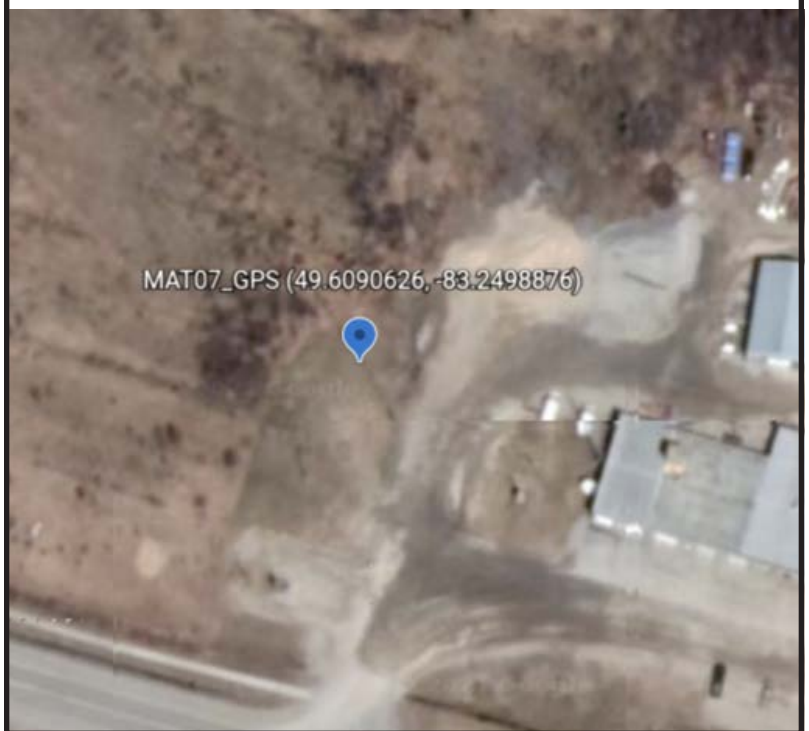
PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 500 Highway 11 E, Mattice, Ontario.

COORDINATES: Latitude : 49.6090626° Longitude : -83.2498876°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)

35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email : dl@exolink.ca



Quelle contribution aura l'Antarctique à la montée des eaux ?

Agence
Science·Presse

PAR ISABELLE BURGUN
AGENCE SCIENCE-PRESSE

L'élévation mondiale de la mer sera de 6 à 11 cm d'ici 2100... rien que pour la contribution des fontes de l'Antarctique. Et ce, avec le scénario le plus optimiste de l'Accord de Paris, soit un réchauffement contenu à 2 degrés C. Deux autres degrés de plus, et on parlerait d'un mètre supplémentaire pour le niveau de la mer d'ici 2300.

Avec le réchauffement, les grands plateaux de glace s'amincissent et l'eau de fonte y creuse des crevasses. Cela augmente le « vêlage » (la rupture d'une falaise ou d'une barrière de glace) sur les bords de la calotte glaciaire, qui glisse de manière accélérée dans l'océan — et en fondant, contribue à la montée des eaux. « L'Antarctique a une taille aussi considérable que l'Amérique du Nord. Et il y a plus de perte estivale que de gain hivernal », explique la titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la géodynamique des interactions entre la calotte glaciaire et le niveau de la mer, Natalya Gomez.

Le continent le plus froid de la planète perd en effet des plumes, ou plutôt des masses glacées, de manière accélérée. Avec pour résultat, une hausse du niveau de la mer dont l'ampleur dépendra de l'ampleur du réchauffement planétaire.

L'Accord de Paris cible une hausse de 2 degrés maximale par rapport aux températures de l'ère préindustrielle, afin de ralentir ou stopper le réchauffement climatique. Mais ce seuil de 2 degrés reste théorique. C'est pourquoi Mme Gomez et ses collègues ont tenté de modéliser ce réchauffement sur les glaces de l'Antarctique et l'élévation des eaux, suivant les différents scénarios décrits par l'Accord de Paris.

Leur récente étude, publiée dans la revue Nature en mai — donc avant le dernier rapport du GIEC, qui tente lui aussi d'estimer la rapidité de la hausse du niveau des eaux — montre que, même limitée à 2 degrés Celsius ou moins, la perte de glace antarctique se poursuivra tout au long du siècle à un rythme semblable à celui d'aujourd'hui. « Cela ne va pas stopper la fonte de la glace en antarctique, mais peut faire une grande différence pour éviter le pire des scénarios. Et nous sommes capables de faire un changement rapide, comme on l'a vu lors de la pandémie », relève la chercheuse, également professeure agrégée en sciences planétaires et de la Terre à l'Université McGill.

(Suite à la page 19)



Xplore 50/10 ILLIMITÉ est arrivé! Internet ultrarapide. Aucune limite de données.

Grâce à notre **nouveau** service Xplore 50/10 ILLIMITÉ, vous pourrez profiter au maximum d'une connexion Internet résidentielle plus rapide que jamais sans **aucune** forme de limite de données.

Choisissez le forfait qui vous intéresse :

LTE 10	LTE 25	Xplore 50/10 ILLIMITÉ
Jusqu'à 10 Mbps ¹ en téléchargement	Jusqu'à 25 Mbps ¹ en téléchargement	Jusqu'à 50 Mbps ¹ en téléchargement Jusqu'à 10 Mbps ¹ en téléversement
39⁹⁹\$ /mois ²	59⁹⁹\$ /mois ²	99⁹⁹\$ /mois ²
84,99 \$ à compter du quatrième mois	99,99 \$ à compter du quatrième mois	

Là où la technologie le permet. Frais d'installation de 49 \$. Contrat d'un an obligatoire.

Obtenez votre accès Internet ultrarapide sans limite de données dès aujourd'hui! Composez le 1 866 207-5855.

xplornet.com/fr

XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

¹Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/notes-legales pour en savoir plus. ²La promotion est offerte jusqu'au 31 août 2021 pour les nouveaux clients seulement. Le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. ³Un routeur est requis pour plusieurs utilisateurs. Xplornet[®] est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2021 Xplornet Communications inc.



Quelle contribution aura l'Antarctique à la montée des eaux?

PAR ISABELLE BURGUN
AGENCE SCIENCE-PRESSE

(Suite de la page 18)

Si le réchauffement se poursuit comme aujourd'hui, et dépasse donc le pronostic modéré d'une hausse de 1,5 ou 2 degrés C pour atteindre ou dépasser 3 degrés C, les experts s'attendent à un point de non-retour dès 2060. La perte de bancs de glace —des étendues de glace de moins de 10 km— combinée à l'amincissement de la calotte glaciaire s'avère un processus dynamique qu'il sera difficile de renverser, particulièrement avec le retrait de vastes parties de glace sous-marines sensibles aux instabilités du climat.

Cela pourrait même mener à une hausse de plusieurs mètres du niveau de la mer d'ici 2300 : l'Antarctique est le plus grand réservoir de glace terrestre de notre planète —équivalent à 57,9 mètres de l'élévation globale de la mer.

Contribution significative

« Cette étude fournit le premier examen complet de la contribution de l'Antarctique à l'élévation du niveau de la mer dans divers scénarios de changements climatiques liés à l'Accord de Paris », commente Luke Copland,

professeur au Département de géographie, environnement et géomatique de l'Université d'Ottawa, qui n'a pas pris part à cette recherche.

En utilisant un modèle avancé qui tient compte des interactions entre l'atmosphère, l'océan, la calotte glaciaire et les plateaux de glace, il est clair que l'Antarctique apportera une contribution significative à l'élévation du niveau de la mer au cours du prochain siècle et au-delà, selon celui qui est aussi titulaire de la Chaire de recherche en glaciologie.

« La quantité exacte de cette contribution est très dépendante de la quantité de réchauffement. Si le réchauffement atmosphérique de 3 degrés C au-dessus des niveaux préindustriels se produit d'ici la fin du 21e siècle —notre trajectoire actuelle— alors l'élévation du niveau de la mer en provenance de l'Antarctique sera d'environ 50 % supérieure à celui que nous aurions si nous limitons le réchauffement à 2 degrés », précise-t-il.

Cela indique que des changements relativement faibles dans les émissions de gaz à effet de serre, par conséquent les politiques climatiques, peuvent avoir d'importantes répercussions plus tard. Et que le respect des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris « réduira considérablement l'élévation du niveau de la mer au cours des décennies et des siècles à venir », tranche encore le Dr Copland.



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



• Investissements REER
• Assurances vie, invalidité, maladies graves
• Hypothèques

• Planification fiscale et/ou successorale
• CELI - Compte épargne libre d'impôts
• REEE - Régime enregistré d'épargne-études

AVIS PUBLIC

**PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK
TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR**

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire située au 168 Highway 11 E, Val Côté, Ontario.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,6402748° Longitude : -8,3897325°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)

35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

**PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL
SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE**

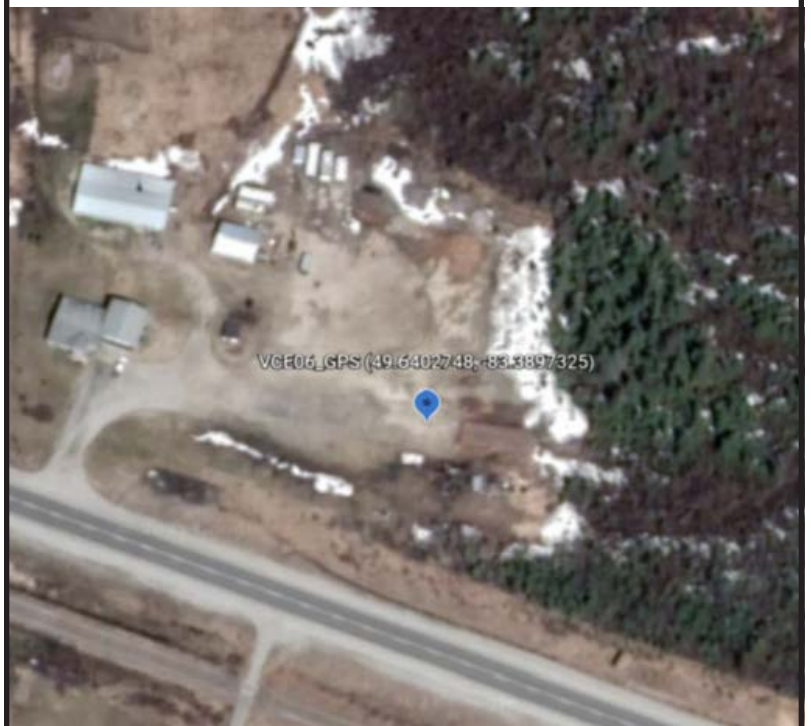
PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 168 Highway 11 E, Val Côté, Ontario.

COORDINATES: Latitude : 49.6402748° Longitude : -83.3897325°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)

35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email : dl@exolink.ca



AVIS PUBLIC

PROPOSITION D'UN SITE DE TÉLÉCOMMUNICATION EXOLINK TOUR AUTOPORTANTE DE TYPE MONOPÔLE DE 46 MÈTRES EN HAUTEUR

STRUCTURE PROPOSÉE : Selon le processus de consultations publiques demandé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), EXOLINK invite la population à donner son opinion sur une structure de télécommunication de 46 mètres en hauteur, une tour monopôle autoportante avec équipement radio auxiliaire, située au 25 chemin Jacques, à Hallébourg, Ontario.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES :

Latitude : 49,6667705° Longitude : -83,5115811°

TOUTE PERSONNE peut émettre son opinion avant le 19 septembre 2021 concernant ce projet.

CONTACT EXOLINK : Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Denis Lebel, Exolink président-directeur général (PDG)
35, rue Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Courriel : dl@exolink.ca

PUBLIC NOTICE

PROPOSED EXOLINK TELECOMMUNICATIONS FACILITY 46.0 METER TALL SELF-SUPPORT MONOPOLE TOWER STRUCTURE

PROPOSED STRUCTURE: As part of the public consultation process required by Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), EXOLINK is inviting the public to comment on a proposed telecommunications facility consisting of a 46.0 meter tall self-support monopole tower and ancillary radio equipment situated at 25 Jacques Road, Hallébourg, Ontario.

COORDINATES: Latitude: 49.6667705° Longitude: -83.5115811°

ANY PERSON may comment by close of business day on September 19th, 2021 with respect to this matter.

EXOLINK CONTACT: Further information can be obtained by contacting Denis Lebel, Exolink Chief Executive Officer (CEO)
35 Frontenac Cres, Kapuskasing, Ontario P5N 2H6 - Email: dl@exolink.ca

HAL05_GPS (49.6667705, -83.5115811)

Découvertes musicales de JP

Par Jean-Philippe Giroux

Présenté par

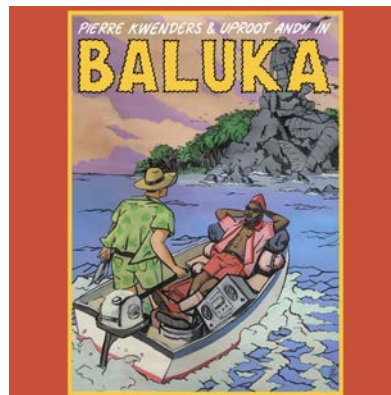
CINN911.com

Émile Bilodeau - Métamorphose



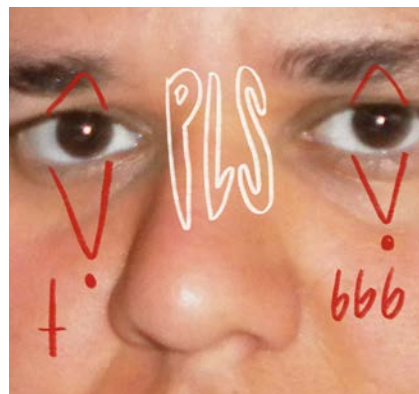
Métamorphose est une chanson paisible qui nous donne le goût de faire un voyage en voiture vers la plage. Avec une touche de piano, de violon et de percussion simpliste, l'instrumentation complémente la douceur de la voix à Bilodeau. Les paroles de chanson sont poétiques et nous transportent dans un récit qui aborde le changement et l'épanouissement de soi. Ma seule critique, c'est que la chanson est trop courte! Tant pis. Ce n'est qu'une raison de l'écouter en boucle.

Pierre Kwenders et Uproot Andy - Ofele



L'auteur-compositeur-interprète montréalais, Pierre Kwenders, et le producteur musical de Brooklyn, Uproot Andy, nous présentent une nouvelle chanson qui fait bouger le bassin. En mélangeant une percussion polyrythmique avec des sons électroniques relaxants, le duo réussit à réaliser un projet électronique qui ne ressemble pas à la musique électronique d'aujourd'hui. Originaire du Congo, Kwenders infuse plusieurs genres musicaux afin de définir son style.

Safia Nolin - PLS (sunset version)



À l'air mélancolique, Safia Nolin nous plonge dans son univers charmant, mais parfois chaotique. PLS commence tranquillement et calmement à la voix et la guitare électrique. Le premier pont musical inclut un solo qui imite la mélodie des couplets avec du bruitage dans l'arrière-plan. Le deuxième pont musical, vers la fin de la chanson, prend un tournant imprévisible avec des cris en distorsion par-dessus une instrumentation acoustique. Le tout est intéressant, mais un peu étrange et effrayant.

MOT CACHÉ

N	N	O	I	S	R	O	T	N	O	C	T	P	V	I	T	E	S	S	E
O	S	C	A	B	R	I	O	L	E	N	U	O	E	A	E	L	E	E	D
I	O	E	S	N	O	C	R	A	E	C	A	U	L	E	L	A	R	Q	E
T	U	G	E	S	R	E	E	M	L	C	S	T	L	N	A	N	R	U	I
I	P	I	C	E	T	O	E	T	T	U	H	R	I	G	R	O	A	I	P
T	L	T	A	R	R	N	U	R	T	O	N	E	R	I	I	T	B	L	O
E	E	L	R	G	I	M	E	L	T	E	V	E	V	N	P	L	E	I	T
P	S	O	T	A	B	Z	B	M	A	N	U	I	S	A	S	A	E	B	N
M	S	V	R	L	E	A	S	A	E	D	E	O	P	O	L	S	L	R	O
O	E	T	I	P	S	E	N	U	A	V	E	B	R	S	I	C	O	E	P
C	N	N	A	C	B	N	A	P	E	N	U	T	O	I	U	I	V	I	J
E	G	R	U	M	E	E	P	R	I	S	I	O	C	P	P	S	N	M	E
P	T	L	A	A	C	A	R	L	A	E	E	L	M	A	P	E	O	P	T
O	E	J	U	R	R	E	O	P	M	E	T	C	P	T	A	A	I	U	E
S	N	X	E	E	U	P	F	I	G	U	R	E	I	M	C	U	S	L	N
I	O	C	I	Q	M	E	T	T	E	B	R	U	O	C	E	X	N	S	I
T	L	L	E	A	A	M	P	L	I	T	U	D	E	T	R	R	E	I	T
I	L	I	R	E	I	H	P	A	R	G	E	R	O	H	C	E	T	O	U
O	A	T	E	N	C	H	A	I	N	E	M	E	N	T	L	E	X	N	O
N	B	E	U	Q	S	E	B	A	R	A	A	E	R	I	E	N	E	E	R

Thème : GYMNASTIQUE / 9 lettres

A	Ciseaux	I	S
Aérien	Compétition	Impulsion	Salto
Agrès	Contorsion	J	Saut
Amplitude	Corps	Jambes	Sortie
Anneaux	Courbette	Jeté	Souplesse
Appareil	E	L	Spirale
Appui	Écart	Lune	T
Arabesque	Élan	M	Tapis
Arçons	Enchaînement	Mouvement	Tempo
B	Engin	P	Trampoline
Ballon	Entraînement	Pied	Trapèze
Barre	Entrée	Pirouette	Tremplin
Bascule	Équerre	Pivot	Tumbling
C	Équilibre	Pont	V
Cabriole	Exercices	Position	Vitesse
Cerceau	Extension	Poutre	Volée
Cercle	F	R	Voltige
Cheval	Figure	Roulade	Virile
Chorégraphie		Routine	



POUR LA MEILLEURE VIANDE EN VILLE, VENEZ CHEZ FRESH OFF THE BLOCK!
PAS ENVIE DE FAIRE À SOUPER? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER AVEC NOS REPAS À EMPORTER!

Pour repas à emporter ou autres informations : 705 362-4517



« C'tune fleur qui court pis qui s'plante. »

Réponse du mot caché : ANCRAGE

Truffes à la pâte de biscuit

PRÉPARATION

1. Dans un bol, à l'aide d'un batteur électrique, battre 1/2 T (125 ml) du beurre, la cassonade et la vanille jusqu'à ce que le mélange soit lisse et crémeux. Incorporer la farine et le sel en battant à faible vitesse, en alternant avec le lait concentré. Ajouter les brisures de chocolat et mélanger à l'aide d'une cuillère de bois.



INGRÉDIENTS

- 1/2 tasse de beurre non salé ramolli
- 1 cuillère à table de beurre non salé
- 1 cuillère à thé de vanille
- 1/4 tasse de cassonade tassée
- 2 tasses de farine
- 1/2 cuillère à thé de sel
- 300 mL de lait concentré sucré (de type Eagle Brand)
- 1 tasse de brisures de chocolat miniatures
- 8 oz de chocolat mi-amer haché grossièrement



2. Façonner la pâte à biscuits en boules d'environ 3/4 po (2 cm) de diamètre. Déposer les boules sur une plaque à biscuits tapissée de papier parchemin. Congeler pendant 30 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient fermes. (Les boules se conserveront jusqu'à 1 semaine au réfrigérateur et jusqu'à 1 mois au congélateur.)

3. Entretemps, dans un bol en métal placé sur une casserole d'eau chaude, mais non bouillante, faire fondre le chocolat haché et le reste du beurre en remuant jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Retirer la casserole du feu.

4. Tapisser une autre plaque à biscuits de papier parchemin. À l'aide de 2 fourchettes, tremper les boules de pâte à biscuits froides une à une dans le chocolat fondu de manière à bien les enrober (laisser couler l'excédent de chocolat). Déposer les truffes sur la plaque. Réfrigérer pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que le chocolat ait durci.

5. Verser le reste du chocolat fondu dans un petit sac refermable (de type Ziploc). Fermer le sac et faire un petit trou dans l'un des coins inférieurs. En pressant délicatement le sac, arroser les truffes de filets de chocolat.

SUDOKU

				4				8
	5	1	3					
9				1				3
3					5			2
	8						6	
4						2	5	
		9	8					4
	1		7	9		3		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 731

9	8	3	4	6	7	2	1	5
4	7	1	2	5	8	6	3	9
6	5	2	1	3	9	8	7	4
5	9	6	3	7	2	4	8	1
1	3	8	6	9	4	5	2	7
2	4	7	5	8	1	9	6	3
3	2	9	8	1	5	7	4	6
7	6	4	9	2	3	1	5	8
8	1	5	7	4	6	3	9	2



Sincères remerciements
Carole Tanguay
1971 - 2021

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le soutien que vous nous avez apporté suite au décès de Carole Tanguay.

Toute la famille a été profondément touchée par vos témoignages de sympathie.

Merci à toutes les personnes qui ont apporté de la nourriture et des breuvages à la maison, aux mamans et papas du Club de hockey mineur ainsi qu'aux dames du Curling de Longlac pour leur temps et l'excellente nourriture. Merci aux collègues de travail de Carole d'avoir servi le repas. Merci pour les cartes de sympathie et les nombreux dons. Merci à ceux qui ont contribué, de près et de loin, à rendre les funérailles de Carole un événement distinct. Un remerciement particulier au père Bénédicte pour s'être déplacé afin de célébrer la messe au Pavois culturel et également au directeur de la résidence Fawcett de Geraldton.

Les familles Riou et Tanguay



Offre d'emploi

**PRÉPOSÉ(E)
AUX PIÈCES**

Hearst Auto Parts est à la recherche d'une personne motivée avec de l'entregent pour le poste de préposé(e) aux pièces à temps partiel.

Tâches :

Servir les clients
Opérer la caisse enregistreuse
Répondre au téléphone
Toutes autres tâches reliées au service à la clientèle

Pour postuler, communiquez avec Sébastien Gosselin au 705 362-2744, ou en personne au 900, rue Front



MORIN
CONSTRUCTION LTD

WE ARE
HIRING

Nous sommes à la recherche d'un technicien de camions et d'équipement lourd accrédité
Camion et autocar 310T à temps plein

We are looking for a full-time truck and heavy equipment technician, certified Truck and Coach 310T

Pour plus d'information ou si vous êtes intéressés, communiquez avec / For more information or if you are interested, please contact

Stéphane Morin

705-372-8770 or/ ou smorin@morinlogging.ca

644 rue Jolin - CP 1555
Hearst, ON P0L 1N0
705 362-7033

MORIN
CONSTRUCTION LTD

WE ARE
HIRING

Nous sommes à la recherche d'un chauffeur de camion avec expérience avec remorque fardier (float)

- Temps plein mais selon un horaire flexible et parfois de longues heures
- Salaire compétitif (\$30-\$35/heure)

We are looking for a truck driver with float service experience

- Full time but flexible schedule and sometime long hours
- Competitive salary (\$30-\$35/hr.)

Pour plus d'information ou si vous êtes intéressés, communiquez avec / For more information or if you are interested, please contact

Stéphane Morin

705-372-8770 or/ou smorin@morinlogging.ca



Fem'aide
TOUJOURS À L'ÉCOUTE
TEL 1 877 336-2433



BLUEBIRD BUS LINE

School Bus and Charter Service
Call us for your free quotation! - 705-335-3341

BlueBird Bus Line

est à la recherche
de conducteurs d'autobus scolaires et de moniteurs
à temps plein et à temps partiel
pour la région de **HEARST**

Envoyez votre CV et 2 références par courriel :
office@bluebirdbusline.com

ou communiquez avec nous par téléphone au 705 335-3341.

BlueBird Bus Line

is now hiring

School Bus Drivers & Monitors

Full Time & Spare/On call positions available

For the **HEARST** area

Forward your resume and 2 references by email:
office@bluebirdbusline.com

Or contact us by telephone: 705 335-3341.



Le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières
L'ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE DE HEARST

ATTENTION! ATTENTION!

BUREAU D'ORIENTATION

Le personnel de l'orientation sera à l'école
le **mardi 24 août 2021**
de **9h30 à 12h et de 13h à 15h30**,

pour rencontrer les élèves qui auraient des modifications
à faire à leur horaire.

Une permission écrite des parents/tuteurs/tutrices est requise afin
d'effectuer tout changement à celui-ci.

S'il vous plaît utiliser la porte centrale de l'école.

Merci de votre collaboration !

Nancy Lacroix
Directrice

**À noter que le bureau central est ouvert à compter du
lundi 16 août 2021, de 8h à 16h.**

Les maladies rénales touchent tout le monde.

Mars est le mois du rein.
S'il vous plaît, donnez généreusement.
Parce que nous sommes derrière vous.

www.rein.ca



Totalement dévouée aux soins du rein.



Carole Cleaning Services

EMPLOIS DISPONIBLES

Préposé(e) à l'entretien ménager

Profil recherché

- En très bonne forme physique
- Autonome, responsable et ponctuel(le)
- Avoir le souci du travail bien fait
- Détenir un permis de conduire est un atout

Secrétaire

Tâches

- Faire la tenue de livres
- Être responsable des horaires des employé(e)s
- Prendre tous les messages téléphoniques

S'il vous plaît, envoyez votre C.V. à l'adresse courriel suivante :
carolecleaningservices2015@gmail.com



Équipe de santé familiale
Nord-Aski
Family Health Team

Préposé/Préposée aux services de soutien personnel À temps partiel occasionnel

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski (ÉSFNA) est à la recherche d'un
préposé ou d'une préposée aux services de soutien personnel pour
effectuer des remplacements occasionnels de soins à domicile.

Qualifications requises

- Certification PSSP
- Permis de conduire et accès à un véhicule

Habiletés recherchées

- Grande flexibilité permettant d'accepter des offres de travail occasionnel
- Autonomie, entregent, discrétion et confidentialité
- Capacité à tenir les dossiers à jour et à prioriser le travail
- Capacité de communication verbale et écrite dans les deux langues officielles

Lieu de travail : Centre médical de Hearst

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature par
courriel à :

Amélie Lacombe, IA/RN
Coordonnatrice de santé communautaire
Équipe de santé familiale Nord-Aski
C.P. 2260 | 1403, rue Edward, Hearst (Ontario), P0L 1N0
705 362-5544
amelie@esfnafht.ca



**Cette semaine c'est
VOTRE TOUR à gagner GROS!**

1800 \$ en prix

Le samedi à 11 h

sur les ondes du

CINN911.com



L'Écomusée de Hearst en images

Par Jean-Philippe Giroux

Puisqu'il ne reste que deux jours afin de visiter le musée à la Maison patrimoniale Blais, soit le 19 et 20 août, le journal Le Nord est aller faire sont tour avant sa fermeture. L'écomusée de Hearst est ouvert depuis la fin juillet 2021, après plusieurs mois de confinement. Les images ci-dessous donne une idée de l'exposition des objets faisant partie des artefacts de l'Écomusée de Hearst. Les items dans le musée ne peuvent pas être plus jeunes que 1945. Ils retracent la vie quotidienne et les travaux durant les premières années de fondation.



VESTIBULE

L'entrée du musée a servi autrefois de vestibule dans lequel la nourriture était conservée. Les bâtonnets de bois au centre de l'image ont été retrouvés près des sépultures du cimetière autochtone de Mattice. À la gauche, des skis finlandais sont accotés sur le mur pour représenter la forte présence des Finlandais au début du 20e siècle dans le Nord de l'Ontario. Les raquettes étaient utilisées surtout par les Autochtones et les Canadiens français lors des déplacements en hiver.



TÉLÉPHONE À BATTERIE

L'électricité a été fournie par un homme d'affaires, Michel Hallé, de la famille de Mgr Hallé. Par sa génératrice, certains résidents, de familles privilégiées, ont eu accès à l'électricité. D'autres membres de la communauté ont utilisé des batteries gigantesques pour faire des appels téléphoniques, un rappel de l'évolution des technologies et de l'électrification depuis le 20e siècle.



GRENIER DE JOUETS

Les jouets en exposition nous montrent le contraste entre le passé et le présent. À titre d'exemple, la regalia (coiffe autochtone) a été utilisée couramment par des enfants afin d'imiter ludiquement un personnage autochtone. Cette pratique, aujourd'hui considérée de l'appropriation culturelle, a fait partie de la collection de jouets à plusieurs. Le bateau à droite de l'image a été trouvé dans l'ancien magasin général de Hearst, dans un état impeccable.



PHOTOGRAPHIE DE PÈRE RAOUL GUIBORD

À la suite de son arrivée dans la région dans les années 20, père Raoul Guibord a réalisé les plus anciennes images de la ville de Hearst. À l'époque, les photographes prenaient souvent en photo les personnes figées en place, les yeux regardant droit dans le verre de la caméra. Père Raoul, au contraire, a décidé de photographier les gens en mouvement, captant des représentations du quotidien des résidents de la ville.



LAVAGE ET COUTURE

Le jupon dans la photographie nous montre à quel point les femmes ont été débrouillardes au début de la fondation de la ville. Il a été confectionné il y a environ 70 ans, par une femme, à partir du tissu en coton des sacs de farine recyclés. Le jupon a été cousu à la main ; le point est parfait. De plus, au centre de l'image, on peut voir des cintres pour bas de laine, conçus afin de préserver la forme originale des bas lors de la période de séchage.



POUPÉES SLOVAQUES

Confectionnées à partir de feuilles de maïs, les poupées dans le présentoir font partie d'une tradition de fabrication propre aux cultures de l'Est européen, dont celle des Slovaques. Les poupées ont été données au musée par des descendants slovaques, en souvenir du village de la communauté slovaque de Bradlo. Cette dernière a été formée au début des années 30, en pleine dépression économique. La plupart des membres de la colonie ont quitté la région dans les années 50.